



Wallonie

Commune de JUPRELLE

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Décret relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, le Service public de Wallonie – Direction de l'Assainissement des Sols est saisi d'une demande de projet d'assainissement.

Cette demande est introduite par le ministère de la défense

Le terrain concerné est situé : sentier des ânes à 4450 JUPRELLE
et est cadastré : Juprelle, 1ere division, section A n°40

Le projet consiste en un projet d'assainissement (PA) sur le terrain occupé par la tour MX à Juprelle localisée sur le sentier des ânes

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9 h 00 à 16 h 00 à l'adresse suivante : Rue de l'Eglise 20 à 4450 JUPRELLE

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de :

Madame Caroline LENOIR

téléphone : 081/33.63.21

mail : carolin.lenoir@spw.wallonie.be

dont le bureau se trouve à Avenue Prince de Liège 15, 5100 NAMUR

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25 /08 /2023 au 08 /09 /2023 à l'attention du collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue de l'église 20 à 4450 Juprelle
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@juprelle.be

Le Directeur général,
E. LABRO,



La Bourgmestre ,
C.SERVAES,

Affiché le



Wallonie